



SAINT VAAST LES MELLO



www.saintvaastlesmello.fr

2018

Bulletin municipal

- ✓ Ecole Louise Michel
- ✓ Vie municipale
- ✓ Evènements 2017
- ✓ Associations

SOMMAIRE

Édito du Maire	3
Projet d'aménagement d'un nouveau groupe scolaire	4-5
École Louise Michel	6
Journées du Patrimoine	7
Festival des clochers - Concert	8
Atelier apréro rigolo - Fête communale	9
Voyage des Aînés	10
Voyage des jeunes	11
Repas de fin d'année	12
Accueil des nouveaux habitants	13
Récompense aux jeunes sportifs	13
Réunions publiques	14
Travaux	15
Associations	16-19
Bakoly	16
Billard Club - C.A.L.	17
Rest'en forme - St Vaast Nature	18
U.N.R.P.A. - Pique Hardie	19
Bilan mi-mandat	20-21
Dispositif voisins vigilants	22
Budget - État civil 2017	23



Culture

18



8 - 11

Associations



7

École



4 & 5

Projet d'un nouveau groupe scolaire

Éditions **AG com**

92160 ANTONY
 editions.agecom@gmail.com
 Tél. : 07 72 37 52 92

Directeur de la publication : Jean-Jacques Daubresse, Maire de St Vaast les Mello

Conception : Jean-Jacques Daubresse

Ont collaboré à la réalisation de ce bulletin : Maryline Mazzier, Marine Trouvé, Olivier Leveque, Françoise Rocq et Nathalie Varlet

C'est une rétrospective de l'année 2017 que vous avez le plaisir de découvrir dans ce bulletin. L'année 2017 étant une année charnière du mandat, il m'apparaît intéressant de réaliser un point d'étapes sur les actions engagées depuis 2014.

Le travail accompli depuis trois ans a replacé la Commune dans une dynamique vertueuse permettant d'envisager l'avenir plus sereinement.

Nos ambitions sont toujours en phase avec nos moyens qui grâce à la mise en œuvre d'une gestion responsable et suivie redonne à la Commune un réel potentiel d'investissement.

Le projet de revitalisation du centre bourg par l'implantation d'un nouveau groupe scolaire est la clé de voute de toutes les actions qui pourraient être engagées dans les années à venir telles que la reprise des voiries, la remise en état des sentes et des espaces piéton, l'enfouissement des réseaux ...

Ce projet va permettre au-delà du confort apporté aux enfants, de redynamiser les échanges entre citoyens, de créer du lien par l'ouverture d'une médiathèque, d'offrir aux associations à vocation sportive de nouveaux locaux et de ce fait, d'augmenter leur attractivité et surtout nous l'espérons, voir la création de nouvelles associations sportives. Toutes les autres associations se verront proposer des locaux leur permettant de poursuivre leurs activités.

La Municipalité crée le contexte, à vous d'être acteurs de la vie communale.

2017 c'est aussi l'année du changement au niveau de l'intercommunalité. Un an déjà, et là aussi un travail considérable accompli pour structurer ce nouveau territoire, lui donner une identité. Un projet de territoire est désormais écrit. Vous nous avez aidés à le construire en venant vous exprimer dans les réunions publiques et grâce aux apports amenés par des habitants de notre village qui font partie des différentes commissions mises en place par l'ACSO pour être à l'écoute des populations.

Notre territoire c'est vous, soyez force de propositions !

Concrètement, la mise en place du pass agglo est un signe fort d'appartenance à ce territoire, il va évoluer au fil du temps, s'enrichir de nouvelles opportunités. L'idée majeure de ce pass est de donner à chacun quelque soit son lieu de résidence sur le territoire de l'ACSO la possibilité de profiter des infrastructures culturelles et sportives à un tarif préférentiel.

La gratuité du transport vers le collège de St Leu d'Esserent est également une avancée significative et concrète pour les enfants et les parents concernés. Cette ligne de bus qui devait disparaître et pour laquelle nous avons conjointement mutualisé nos efforts est désormais pérenne et gratuite.

En parallèle, nous travaillons à faciliter les déplacements sur l'agglo pour ouvrir le rural vers la ville et ses animations et offrir aux citoyens des espaces de campagne attractifs par leur beauté et leur quiétude. Un projet gagnant/gagnant !

Je terminerai cet édit en renouvelant un souhait : soyez acteur de votre avenir, venez nous rencontrer, venez exprimer vos inquiétudes et vos visions d'aménagement de la Commune et du territoire.

Je remercie l'ensemble des acteurs de la vie municipale : l'équipe municipale, le personnel communal, les enseignantes, nos toujours dynamiques associations ainsi que les commerçants et artisans qui concourent à la vie de notre village.

Avec toutes ma considération,

Jean-Jacques DAUBRESSE
Maire de Saint Vaast les Mello

PROJET ÉCOLE

L'école Louise Michel de Saint Vaast les Mello est un bâtiment très ancien datant du 19^{ème} siècle. La vétusté de ce bâtiment ne permet pas d'envisager une mise en conformité avec les exigences environnementales et les nouvelles contraintes de sûreté et de sécurité. Cette école est située dans une rue passagère et étroite dont les trottoirs ne peuvent être élargis, ce qui ne permet pas d'assurer convenablement la sécurité des enfants et des parents.

Le stationnement et la circulation y sont souvent difficiles et anarchiques. À cet endroit, il n'y a pas de solutions existantes pour régler cette situation qui avec les années et les nouveaux modes de vie ne fait que s'aggraver. De ce fait, la municipalité a engagé conformément aux promesses électorales de l'équipe de la majorité, le projet de construire un groupe scolaire répondant aux obligations environnementales et d'accessibilité. Par décision du Conseil Municipal, l'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée au Cabinet Audience. Un comité de pilotage composé de Monsieur Jean-Jacques DAUBRESSE Maire de la Commune, Madame Françoise ROCQ adjointe en charge de la commission école/jeunesse, Monsieur Olivier LEVEQUE 1^{er} adjoint en charge de la commission sport/association/loisir, Monsieur Christian TRIN adjoint en charge de la commission travaux, Madame Marie-Anne LEROY conseillère municipale directrice d'école à la retraite et Monsieur Julien RECOLIN conseiller municipal professeur des écoles, participe à la définition et au suivi du projet. Ce comité de pilotage devrait s'enrichir prochainement de la Directrice de l'école Louise Michel et d'un représentant de parents d'élèves. Le personnel communal sera associé à cette démarche.

La Commune dispose d'une maîtrise foncière suffisante place André Ochlust rue de la Paix pour y construire un groupe scolaire de 5 classes intégré dans un programme comprenant une annexe pédagogique et sportive, une salle de restauration scolaire et périscolaire ainsi qu'une médiathèque. Cet ensemble sera complété par un parking paysagé de 60 places, ce qui permettra la dépose des enfants en toute sécurité sans impacter la circulation rue de la Paix.

Comment va s'effectuer le financement ?

La Commune a déjà il y a quelques années entrepris des travaux d'envergure d'un montant plus important (avoisinant les 4 000 000 €) pour les quatre tranches d'assainissement. Aujourd'hui le transfert de la compétence assainissement à l'ACSO et l'obtention des subventions du Département et de l'Etat (DETR) devraient permettre à la Commune de faire face aux coûts du projet sans modifier son endettement actuel. Les efforts de restructuration et la gestion rigoureuse depuis 3 ans du budget communal nous permettent d'aborder le lancement de ce projet sereinement. Sans la réunion de toutes ces conditions, il est évident que le Conseil Municipal abandonnerait ce projet qui dans ce cas risquerait de fragiliser les finances locales.

En toute transparence, voici en détails la composition du projet.

Coût et subventions : tableau prévisionnel à titre indicatif :

Projet	Montant HT	Montant TTC	Montant DETR à demander	Montant à demander Département	Reste à charge COMMUNE HT	Reste à charge COMMUNE TTC
Groupe Scolaire	1 516 767,88	1 820 121,46	525 000,00	437 500,00	554 267,88	665 121,46
Restauration scolaire et périscolaire	593 957,81	712 749,37	67 500,00	207 885,23	318 572,58	382 287,09
Préau	204 690,00	245 628,00	67 500,00	71 641,50	65 548,50	78 658,20
Annexe pédagogique et sportive	425 704,44	510 845,33	67 500,00	148 996,55	209 207,89	251 049,46
Médiathèque	294 836,39	353 803,67	NON ELIGIBLE	94 680,00	200 156,39	240 187,67
Parking	222 870,00	267 444,00	67 500,00	78 004,50	77 365,50	92 838,60
TOTAL*	3 247 966,55	3 897 559,86	795 000,00	1 038 707,79	1 425 118,73	1 710 142,48

*le delta constaté sur le coût total est dû au montant non éligible à la demande de subventions

* après récupération d'environ 600 000 euros de TVA, le montant à charge pour la Commune s'élèverait à 1 110 000 euros.

Organisation et usage des locaux

► Un groupe scolaire de 5 classes comprenant 3 classes niveau élémentaire et 2 classes maternelle

Accueil, hall, entrée :

Le hall d'accueil est un espace qui assure l'accueil et la desserte de l'ensemble de la structure pour les classes élémentaires et maternelles. Il permettra également un accès en interne vers la médiathèque et assurera une circulation fonctionnelle des flux soit vers la maternelle, soit vers les classes élémentaires et la cour de récréation. D'une surface de 70m² où l'éclairage naturel sera privilégié, il aura également pour vocation de recevoir des expositions (travaux des enfants, animations particulières ...).

Espace « maternelle » :

Dans un espace dédié du groupe scolaire, la zone maternelle sera constituée de 2 classes de 60 m² chacune. L'aménagement permettra à l'enseignant une visibilité constante des enfants pour leur sécurité et chaque classe sera équipée d'un point d'eau avec évier et paillassse et de grands placards évitant la présence d'armoires et de mobiliers de rangement. Pour satisfaire au confort et à l'ambiance, les surfaces vitrées seront favorisées à hauteur de 1/6ème de la surface de plancher.

Les sanitaires (comprenant une douche) seront en relation directe avec les salles de classe, la salle de repos et les aires de circulation. Le dortoir de 45 m² (environ 12 m² actuellement) sera mutuel aux 2 salles de classe et situé dans une zone favorisant le calme.

Divers locaux de rangements et des sanitaires dédiés aux adultes seront présents sur cet espace.

En relation directe avec la cour de récréation, un préau « maternelle » de 120 m² sera construit.

Espace « élémentaire » :

En relation directe avec les espaces de circulation de l'école, les sanitaires enfants et un accès vers la cours de récréation, les salles de classe auront une surface minimum de 60 m² où sera privilégié l'éclairage naturel ainsi qu'un traitement acoustique de cet espace permettant une ambiance calme. Comme pour la maternelle, un point d'eau avec évier et paillassse est prévu dans chaque classe, ainsi que de nombreux placards.

Chaque classe sera équipée d'un tableau numérique.

Le préau élémentaire aura une surface de 150 m².

Cour de récréation :

Une cour de récréation d'une surface de 600 m² permettra l'accueil modulable des maternelles et des classes élémentaires de façon séparée tout en permettant aux fratries de communiquer pendant la récréation.

Bureau de la direction :

D'environ 12 m², ce bureau en liaison directe avec le hall d'accueil, permettra l'accueil des familles, ainsi que ponctuellement l'accueil d'intervenants extérieurs tels que médecin scolaire, infirmière, psychologue scolaire, rééducateur ...

Salle des enseignants et des ATSEM :

Cet espace également en liaison directe avec le hall d'accueil est dédié aux enseignants et aux ATSEM. Il permettra la tenue de réunions de travail des équipes pédagogiques et des conseils d'école.

Médiathèque :

La médiathèque qui est un lieu de détente et d'apprentissage est accessible directement depuis le hall d'accueil. Une entrée spécifique est prévue afin d'accueillir le public en dehors du temps scolaire. Sa surface sera d'environ 110 m².

► Annexe pédagogique et sportive :

D'une surface de 132 m², cette salle permettra l'accueil de différentes activités pédagogiques, d'éveil et motricité pour les enfants de maternelle et d'activités sportives pour les enfants des classes élémentaires. En dehors du temps scolaire, cet ensemble sera utilisé par les associations sportives de la Commune utilisant les bâtiments actuellement sur le site. Cet espace devra être accessible pour les enfants du groupe scolaire et les enseignants directement depuis les espaces de circulation internes à l'école. Une entrée spécifique sera prévue afin d'accueillir le public en dehors du temps scolaire.

Des locaux de rangement pour le matériel scolaire et celui des associations sont prévus (3 box de 8 m², plus un box de 16 m² pour l'école) ainsi que des sanitaires d'une superficie de 20 m².

► Salle de restauration et salle périscolaire :

D'une surface de 145 m² permettant d'accueillir 80 enfants et le personnel, cette salle à double vocation sera modulable en surface par la mise en place de cloisons mobiles intégrées. Le traitement acoustique de cet espace est d'une haute importance, les enfants ne devant pas éprouver de fatigue ou d'excitation pendant les repas. Comme pour les autres bâtiments, l'éclairage naturel y sera privilégié et l'éclairage artificiel devra produire une ambiance de type familial. Des locaux de rangement spécifiques sont prévus pour le périscolaire. La liaison sera assurée en interne avec le groupe scolaire.

Viendront compléter cet équipement, l'office culinaire et réserve, les vestiaires, sanitaires employés, un espace de livraison, un local poubelle, une chaufferie ...

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

En 2017, notification de subventions (accord de subventions) de la part du Département et de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour la restauration scolaire et le préau significatif l'engagement du Département et des Services de l'État pour l'ensemble du projet.

Les subventions sont à redéposer chaque année, le projet étant phasé sur 3 ans :

■ 1ère phase : démolition, terrassement, mise en place des réseaux, construction du groupe scolaire et de la médiathèque

■ 2ème phase : construction de la restauration scolaire qui peut démarrer avant la fin de la construction du groupe scolaire

■ 3ème phase : construction de l'annexe pédagogique et sportive, aménagement du parking
En mars 2018, la Commission Départementale d'attribution des subventions devrait nous accorder cette fois-ci la subvention pour le groupe scolaire de 5 classes, ce qui lancerait le démarrage effectif des travaux.

En parallèle, les demandes de subvention auprès de l'État par la DETR sont redéposées.

Deux cas de figure se présentent alors :

► L'accord des subventions enclenche la dépose du concours d'architectes. Après 3 mois, choix de l'architecte, appels d'offres pour les travaux et lancement des travaux fin 2018.

► Report ou non attribution de subventions implique la révision du projet

Et nos associations dans tout ça ?

La mise à disposition à la fin des travaux d'une nouvelle salle sportive sera sans nul doute bien appréciée des associations à vocation sportive Rest'en forme et Bakoli. Nous espérons que ces locaux amèneront de nouvelles associations (ping-pong, judo ...). Pendant les travaux, une convention avec une Commune voisine permettrait à toutes nos associations de continuer à fonctionner.



Une architecture moderne intégrée dans son environnement où devrait être utilisée la pierre de Saint Vaast les Mello.

Une médiathèque accueillante



Des salles de classes spacieuses avec de larges ouvertures vers l'extérieur



Une cour de récréation avec un espace modulable séparant la maternelle de l'élémentaire

Des sanitaires agréables et adaptés



Un hall d'accueil spacieux

Une salle à double vocation : restauration scolaire et périscolaire

Après avoir visité plusieurs groupes scolaires récents, dans des Communes de taille similaire à la notre, le comité de pilotage a particulièrement apprécié le projet réalisé à Laversines. Toutes les photos utilisées pour cet article ont donc été prises à Laversines. Nous tenons à remercier Monsieur Gamblin Maire de Laversines d'avoir accueilli le comité de pilotage, et de nous avoir fait profiter de son expérience. Le projet que nous vous présentons s'inspire de ce groupe scolaire mais n'en sera pas une copie conforme.

ÉCOLE LOUISE MICHEL

Le carnaval



Le mardi 28 février tous les élèves de l'école sont venus déguisés et nous avons fêté le Carnaval dans la cour. Nous avons eu de la chance car le soleil s'est joint à notre fête. Les enfants ont dansé puis ils ont pris un goûter offert par l'école. Tout le monde s'est bien amusé.

Delphine Delahaye

La kermesse

Le samedi 24 juin, les élèves sont arrivés à 13h30 et il y avait déjà beaucoup de monde. Les enfants se sont préparés. Deux élèves : Emma et Justine ont présenté les danses de toutes les classes.

La première classe qui est passée est celle des PS/MS qui ont fait voyager les spectateurs en Europe sur le Sirtaki.

La deuxième classe, celle des MS/GS a travaillé sur l'Amérique, ça a valsé avec Cotton Eye Joe.

Les cp/CE1 sont partis en Asie sur Jai HO. Les Ce1/Cm1 ont dansé sur Waka Waka de Skakira. Enfin, les ce2/cm-2 sont allés voir les Haïwens et les aborigènes.

Pour clore le spectacle, tous les élèves ont interprété « le tour du monde en 80 jours ».

Quand le spectacle était terminé, on a pu se rendre aux différents stands de jeux. Ça s'est fini par le tirage au sort de la tombola.

Emma, Justine



Projet théâtre

Durant l'année scolaire, la classe de ce1-cm1 a travaillé sur le projet de théâtre avec leur maître, Mme Stoffels. En début d'année, les enfants ont fait des jeux théâtraux. Ils ont également appris à improviser. Puis les élèves de ce1-cm1 ont représenté 3 pièces de théâtre : « Le pauvre docteur et kiritin », « Le tour du monde en 80 jours » et « L'école Louise Michel, le projet théâtre 2017 ».



La station d'épuration

Des acteurs nous ont accueillis et ils nous ont fait visiter la station d'épuration. Les acteurs ont expliqué ce qu'était :

Le dégrillage : l'eau passe à travers un grillage et les plus gros déchets restent derrière la grille.

Le dessablage : ça sert à enlever les grains de sable et les graviers de l'eau.

Le déshuilage : de l'air est propulsée dans l'eau et l'huile remonte à la surface.

Ensuite le polluant et l'eau se sont mélangés, ils ont lâché les bactéries qui mangent le polluant et se transforment en boue. L'eau est au-dessus et la boue est au-dessous. L'eau propre est retirée et part dans l'Oise, elle met 20 ans avant d'être rendue potable.

Emma, Justine, Yannick



Cette année encore, la Mairie de Saint-Vaast-Lès-Mello a offert aux enfants un spectacle de théâtre. Les enfants ont unanimement apprécié.



2106-2017, la
mené un projet
maîtresse Mme
née, les élèves
raux et ils ont
proviser.
cm1 ont appris
drôle d'élèves,
mati.

eu lieu dans
e mardi 27 juin



laire a demandé au Père Noël de passer à
fants un beau livre. Un joli cadeau que les
t apprécié !



Rencontre avec Monsieur le Maire

Nous sommes allés à la mairie pour po-
ser des questions au maire. Nous avons
posé 13 questions sur 27. A chaque
fête, les sénateurs et les maires portent
tous des écharpes. Pour les sénateurs,
l'écharpe est rouge, blanche et bleue
alors que le maire c'est bleu, blanc, rouge.
Il nous a expliqué le métier de maire. Il
nous a dit qu'il y avait 3 adjoints et 11
conseillers. A la fin, nous avons fait une
photo. Nous avons aimé cette sortie car
nous avons appris beaucoup de choses
sur le village.

Nathan S



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les 34^{èmes} journées européennes du patrimoine ont eu lieu les samedi 16 et dimanche 17 septembre 2017 autour du thème « Jeunesse et Patrimoine ».

A cette occasion, la Commission Patrimoine et Environnement a organisé un concours de dessin/peinture/croquis ouvert à tous les jeunes de la maternelle au lycée. Toutes les techniques, supports et formats étaient autorisés (crayon, crayon de couleur, feutres, pastels, aquarelles, huiles, fusain ... / papier, toiles, carton ...).

3 sites étaient proposés aux participants :

- L'Espace Naturel Sensible du Marais de Chantraine (étang)
- L'Église Saint Lambert classée Monument Historique
- La Carrière de pierres de Saint-Vaast-lès-Mello

La météo pluvieuse en a découragé plus d'un. Seuls Clément et Candice Dardard très courageux ont répondu présents. Installés sur un banc, à l'abri d'un parapluie prêté par des pêcheurs, ils ont dessiné l'étang sous la pluie.

Ils sont donc les heureux gagnants du concours et se sont chacun vus remettre par Monsieur le Maire une place pour le domaine de Chantilly.



FESTIVAL DES CLOCHERS

L'église Saint Lambert de St Vaast les Mello, édifice classé monument historique du XI et XII^{ème} siècle a pour particularité d'être étayée depuis 1936 par des charpentiers de marine ; ce qui lui vaut une sonorité reconnue par les choristes et les musiciens.

Le Concert organisé par l'AMEM et offert par la municipalité de St Vaast les Mello qui a rejoint le Festival des clochers il y a 10 ans a connu comme les années précédentes une affluence soutenue.

En première partie, le Jeune Choeur de Creil, chorale dirigée par Valéry Huet a régalié et ému le public d'un répertoire varié et des voix magnifiques : du gospel en passant par Brel et Florent Pagny.

En 2^{ème} partie : After Hush, un trio guitare - violoncelle - chant interprétant des chansons françaises et anglo-saxonnes (pop - rock - blues) a entraîné le public tout au long du répertoire.

Une belle soirée !



CONCERT



Le dimanche 5 novembre, la municipalité a organisé dans l'église pour les enfants à partir de 4 ans un atelier musical (gratuit) : la découverte du violoncelle.

Deux enfants seulement sont venus découvrir et jouer de cet instrument fabuleux. Suite à cet atelier, un goûter leur a été offert.

L'après-midi s'est terminée pour tous par un concert de grande qualité du quatuor Erato avec au programme Mozart, Bach, Mendelssohn, Chostakovitch ...

Les spectateurs nombreux ont apprécié ce voyage musical offert par ces jeunes artistes, élèves de Conservatoires de la région parisienne.



ATELIER CHOCOLAT & APÉRO RIGOLO

Pendant les vacances d'été, une vingtaine d'enfants ont participé avec entrain aux ateliers « Apéro Rigolo » et « Atelier chocolat » dans lesquels ils ont pu démontrer leur créativité. Une exposition prêtée par la MDO (Médiathèque Départementale de l'Oise) sur le thème du chocolat venait en support de ces animations gratuites organisées par la Commission Jeunesse, soucieuse de proposer aux plus jeunes des activités pendant la période estivale. Une franche réussite pour ces ateliers où les enfants se sont régalingés dans tous les sens du terme !



LA FÊTE COMMUNALE

C'est sous une chaleur écrasante que s'est déroulée cette année la fête communale. L'affluence est revenue en soirée pour les traditionnels défilé des lampions et feu d'artifice. Les familles avec enfants qui ont évité la canicule de l'après midi ont pu profiter des nombreuses attractions et des tickets de manège offerts par la municipalité sous une température plus clémente en soirée.



LE VOYAGE DES AÎNÉS

Petite échappée dans le val d'Oise le 5 juillet 2017.

En 1^{er} lieu le car nous dépose au Musée des Tramways à Vapeur et des Chemins de Fer Secondaires Français à Butry sur Oise où une visite guidée nous est proposée au milieu des nombreux wagons et locomotives restaurés avec beaucoup de rigueur par les bénévoles de l'Association passionnés de trains anciens.

Un repas à la Taverne de Beaumont poursuit ce petit périple.

La visite du Musée de l'Absinthe suivie d'une dégustation clôture cette journée riche en découvertes pour nos quarante participants.

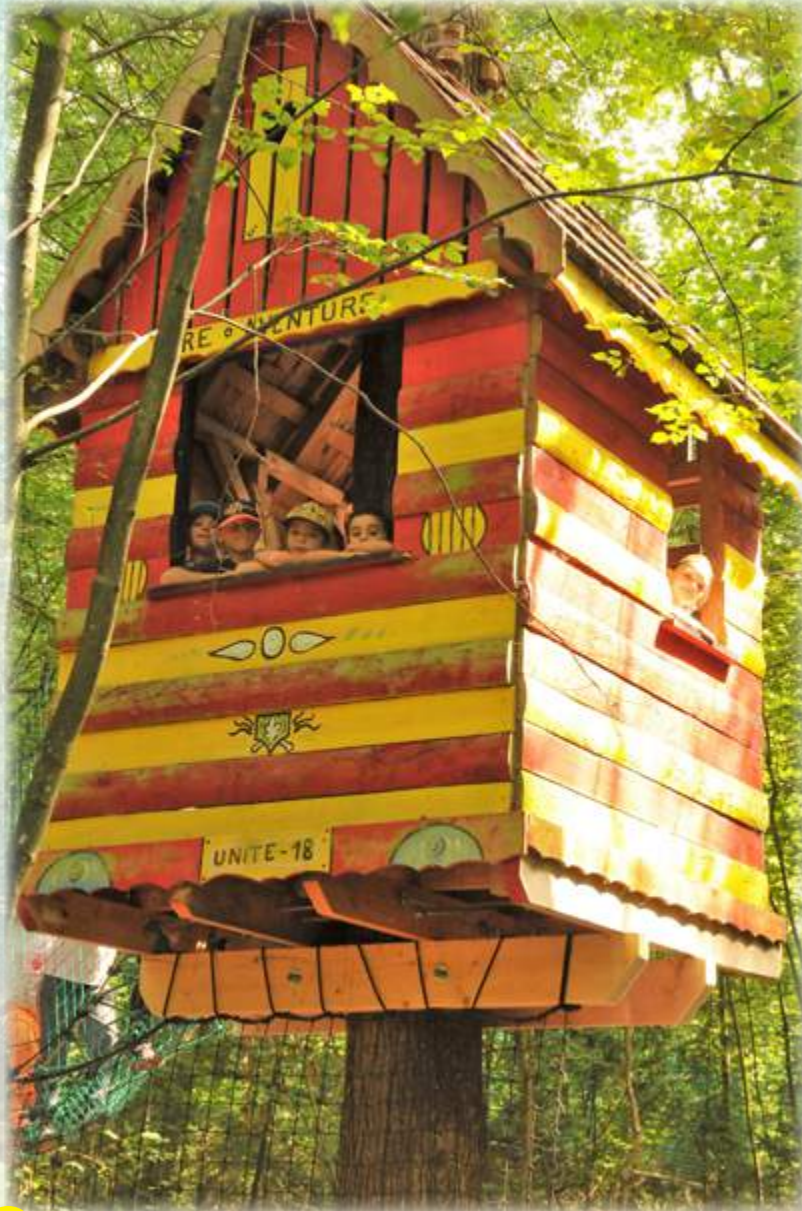
Françoise ROCQ



LE VOYAGE DES JEUNES

53 jeunes ont participé le 24 août 2017 à une sortie au Parc AVENTURE LAND de Magny en Vexin organisée par la Commission Jeunesse. De nombreuses attractions, les incontournables tyroliennes et les parcours aventure attendaient nos jeunes participants. Une journée pleine de sensations et de frayeurs pour les grands et les petits.

Françoise ROCQ



LE REPAS DE FIN D'ANNÉE

Le traditionnel repas dansant de fin d'année offert par la municipalité est un moment très attendu.

C'est l'occasion pour tous de se retrouver en musique autour d'un bon repas et de profiter pleinement de ce moment de convivialité.

Cette année, Monsieur le Maire a remis la médaille de la ville à Monsieur Alain BLANCHARD, Conseiller Départemental qui a mis fin à ses fonctions d'élu. Par ce geste, Monsieur le Maire a tenu à remercier Alain Blanchard, toujours présent sur tous les événements communaux et associatifs auxquels il était convié et qui par son investissement et son implication, a toujours apporté son soutien depuis de nombreuses années dans tous les projets de la Commune auprès du Conseil Départemental.



RÉCOMPENSE AUX SPORTIFS



C'est toujours un plaisir de récompenser les jeunes sportifs qui mettent à l'honneur notre village en montant sur des podiums au niveau départemental, régional et national.

Nous tenons à féliciter particulièrement pour leur belle performance sportive 2017 :

Alexandra ROBERT du Centre Equestre du Terrier Blanc a reçu un bon d'achat de 300 Euros pour sa médaille d'argent obtenue au championnat de France Equitation 2017 Catégorie Poney 1D Cadet 2.

À l'honneur également, section Gymnastique, **Kollyne DEDIEU** de l'Espérance de Montataire s'est vue offrir un bon d'achat de 150 Euros pour ses performances : 2^{ème} par équipe au championnat de Picardie, 3^{ème} en Individuelle et 8^{ème} par équipe au championnat de France.

Le Football a aussi mis à l'honneur notre village par la performance de **Joaquim PINTO** du Club US Chantilly qui a participé à Nogent sur Oise à la finale de la Coupe de l'Oise US CHANTILLY - USM SENLIS le 11 juin 2017 : Rencontre gagnée par l'US Chantilly au score de 1 à 0. Joaquim a été récompensé par un bon d'achat de 100 Euros.

La Commune qui ne peut évidemment pas se doter de toutes les infrastructures sportives entend répondre pour autant à la demande de nos jeunes qui trouvent dans l'agglomération et au-delà des clubs de grande qualité avec des encadrements professionnels.

Ainsi, depuis le début du mandat, le Conseil Municipal réaffirme sa volonté de faciliter la pratique du sport en aidant financièrement tous nos jeunes sportifs licenciés par un bon d'achat de 20 euros.

Olivier LEVEQUE 1^{er} adjoint en charge de la Commission Sport et Françoise ROCQ adjointe en charge de la Commission Jeunesse ont remis à Kollyne, Joaquim et Lylian leur récompense lors d'une petite cérémonie à la bibliothèque.

Récompense du lâcher de ballons de la fête communale



Le désormais traditionnel lâcher de ballons de la fête communale mis en place depuis 2014 rassemble toujours de nombreux participants. Les heureux gagnants ont été comme les années précédentes récompensés par des lots de qualité :

2 Entrées au Parc ASTERIX à Clémence JARRY
Distance parcourue 17,4 Km

2 Places de Cinéma à Lilian MLYNARCZYK et Caroline FROMENT
Distance parcourue respectivement 15,9 Km et 13,5 Km.

BIENVENUE À ST VAAST LÈS MELLO !

Le Maire et des membres du Conseil Municipal ont accueilli les nouveaux habitants invités à une soirée de bienvenue. Après la projection d'un diaporama qui leur a permis de mieux connaître leur nouvel environnement, ses atouts et ses richesses historiques, les échanges se sont poursuivis sur les projets réalisés et à venir sur la Commune. Ils sont repartis enchantés et fiers d'habiter à Saint Vaast les Mello.



RÉUNION PUBLIQUE DE QUARTIER

En mai 2017, c'est cette fois les habitants du lotissement des Acacias, des HLM et de la rue Marcel Blanchet qui étaient conviés à venir nous exposer leur souhait pour l'aménagement de leur quartier. On notera que les problématiques, quelque soient les quartiers du village, sont récurrentes : incivilité entraînant des problèmes de voisinage, vitesse excessive, non respect de la signalisation, difficulté de stationnement liée à l'augmentation permanente du nombre de véhicules sur des lotissements qui n'ont pas été suffisamment dimensionnés en place de stationnement ou en trottoirs à l'origine des projets. Une proposition de mise en sens unique de la rue Marcel Blanchet dans la continuité de la rue Henri Carballet jusqu'à la rue des Acacias a été proposée mais qui malgré des avantages tant en gain de stationnement qu'en diminution de la vitesse sur ce tronçon, n'a pas reçu l'assentiment des riverains.

Les règles de civisme ont été rappelées lors de cette réunion. La Commune n'a pas à effectuer des arbitrages permanents pour des problèmes de voisinage. Nous avons fait appel au bon sens et à la tolérance de chacun afin que tout le monde puisse vivre en harmonie dans son quartier.

Pour éviter les stationnements anarchiques sur les pelouses et trottoirs, une prospection a depuis été réalisée. C'est donc une quinzaine de places de parking supplémentaires qui pourraient voir le jour dans les années à venir à hauteur des moyens de la Commune.



SAINT VAAST ET L'ACSO

En septembre 2017, conformément à ses engagements de rencontrer les habitants des 11 communes de l'agglomération, Jean-Claude VILLEMAIN Président de l'Agglomération Creil Sud Oise, est venu à la rencontre des habitants de St Vaast les Mello. Après une vidéo de présentation du nouveau territoire, Jean-Claude VILLEMAIN, Sophie LEHNER élue de Creil en charge du projet de territoire et Jean-Jacques DAUBRESSE Maire de la Commune et 1er Vice-Président de l'ACSO ont pu échanger sur les nombreuses thématiques abordées par le public telles que le transport, l'urbanisation, la santé, la culture, le sport ou l'environnement ainsi que l'avenir de Saint Vaast les Mello dans ce nouveau territoire.

Lors de ce débat serein et passionné qui s'est engagé entre les élus et la population, le Président Jean-Claude VILLEMAIN a réaffirmé sa volonté de voir s'établir un consensus dans les décisions prises par les élus et de respecter l'identité de chaque commune. Le projet de territoire est un projet gagnant/gagnant.





Au début du mandat, suite au diagnostic effectué, la Commune disposait d'un parc de lampadaires vétustes à très vétustes : 22 seulement étaient diagnostiqués comme « bon ».

Après 3 tranches de travaux, c'est 70 points lumineux qui ont été remplacés, ce qui équivaut aujourd'hui à un équipement de 92 points lumineux modernes, fonctionnels et moins énergivores.

Conformément à notre programme à mi-mandat, c'est donc 54,43 % du parc qui a été renouvelé.

Ce programme de rénovation sera poursuivi.

Fleurissement de la rue de la Croisette

Suite à la rénovation du haut de la rue de la Croisette et la création de 4 places de stationnement, il restait un espace vert à gérer. C'est chose faite depuis novembre 2017 où 70 fleurs vivaces et arbustes ont été mis en terre. Un paillage a également été étalé afin de minimiser les actions d'arrosage et de désherbage ce qui soulagera nos agents techniques. L'utilisation des désherbants étant strictement interdite, ils doivent faire face à la repousse continue des herbes par un désherbage mécanique et manuel, travail répétitif et fastidieux. Il faut savoir que nos 3 agents techniques ont à entretenir tout au long de l'année 32 km de bordures, talus et trottoirs, plus la gestion des espaces verts. Alors si quelques pissenlits facétieux décident de pousser devant chez vous, merci de les arracher ; vous êtes déjà quelques uns à le faire, soyez en remerciés. La propreté du village est l'affaire de tous.



LES TRAVAUX 2017

Réfection du mur du cimetière

Une partie du mur du cimetière éboulée depuis quelques mois a été rénovée par une entreprise locale. Un plan pluriannuel de restauration du mur d'enceinte du cimetière va être mis en place en 2018.



Rue de la Croisette AVANT



Rue de la Croisette APRÈS

LES ASSOCIATIONS



ASSOCIATION « BAKOLY » Loi de 1901

Notre Association, existe depuis Mars 2009. Notre siège est à Saint Vaast les Mello. Nous œuvrons pour la Solidarité Internationale entre Picardie et Madagascar.

NOUVEAU pour l'année 2018 !!!
Cours de Hip Hop pour enfants de 9 à 12 ans

tous les lundis soir de 19h30 à de 20h15 au Grand Foyer.

Nouveau !!!!
à Saint Vaast les Mello
pour l'année 2018!!!
Début = lundi 15 janvier 2018

Tarif:
30 eur / trimestre
+ 20 eur adhésion

Enfants de 9 à 12 ans
Tous les lundis soirs de 19h30 à 20h15 - Au Grand Foyer
Inscription : 06 20 42 90 98 – asso.bakoly@free.fr

Lors de la fête du village, nous avons eu plaisir de tenir la buvette et d'organiser une Tombola + un grand panier garni

Un grand merci aux 3 familles « C » (habitants de Saint Vaast qui se reconnaîtront) qui nous ont donné une aide précieuse pour la tenue de la buvette



Pendant l'année 2018 :



Pendant l'année 2017 :



Nous avons aussi offert des réductions pour le cirque de Noël

Nous organisons un cours de Zumba au Grand Foyer tous les jeudis soir de 20h00 à 20h45

Venez nombreuses !!!
Avec notre Instructor de Zumba : Sonia





Meilleurs vœux du Billard Club !

Nous sommes 23 licenciés en 2017 dont 15 « extérieurs » St Vaast.
Le manque d'assiduité fait légèrement diminuer le nombre d'heures jouées depuis quelques années ; les licenciés de St Vaast y étant pour beaucoup dans cette baisse.
Un tournoi avec les joueurs de Cires lès Mello et de St Vaast prévu sur 2 ou 3 week-ends en juin 2017 a dû être annulé car trop peu d'inscrits de St Vaast.
Nous avons un bon billard, chauffé avec de bonnes qualités de roulement dans une salle accessible uniquement aux joueurs licenciés.
Venez nous rejoindre, nous assurons la formation des débutants (10 premières heures gratuites) avec queues de billard à votre disposition.

Bureau 2017 - Président et Secrétaire : M. Durant : 03 44 27 17 32

Trésorier : M. Lepoivre

Membres du bureau : Messieurs Aubert Cédric, Doublet, Flament, Lejeune.



C.A.L.

30 ans ça se fête....

En effet le C.A.L fête en 2017/2018 ses 30 ans d'existence !

30 ans de divertissements pour toutes et tous.

30 ans de bénévolat et de plaisir partagé.

30 ans d'animation et de souvenirs.

Selon les saisons : la pétanque, le loto, la belote, la brocante, le père Noël, Le cinéma, Les poneys, etc ...

Encore un grand merci à toutes et tous pour votre participation et une pensée spéciale pour toute l'équipe du C.A.L. Pour leur disponibilité et leur efficacité.

Le président
Jacques VACHER





Vive la rentrée ! L'adage nous plaît bien, nous sommes contents de nous retrouver à chaque rentrée et accueillir de nouveaux adhérents.

Un beau succès pour notre loto d'avril, une bonne journée à la brocante de septembre pour la vente des crêpes.

Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre et profiter des bienfaits d'une séance de sport, toujours du travail et de la bonne humeur, pleins d'exercices différents chaque semaine avec les conseils d'Yvonne notre animatrice.

**Nous vous attendons Salle du foyer municipal le MERCREDI de 19 h à 20 h
(2 cours d'essais gratuits).**

**Pour le 1^{er} semestre 2018, une remise de 10€ sur les cotisations sera appliquée
(Cotisations + assurance/licence : St Vaast 56€ / Extérieurs 58€, à partir de 16 ans).**

La rentrée 2018 se fera le Mercredi 12 SEPTEMBRE à 19h.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2018.

Le bureau et les Adhérents

Renseignements : Présidente A. GAMBIER : 06.86.45.58.45

Secrétaire : A. ALLAIN : 03.44.27.11.82 / Trésorière : M. ROCQ : 06.08.11.33.09

Mail : restenforme@outlook.fr - [f Association Rest'En Forme](https://www.facebook.com/AssociationRestEnForme) - Site : restenform.jimdo.com

Siège Social : Mairie de 60660 St VAAST-LÈS-MELLO Tél. : 03.44.27.10.02



Le loto en avril



Marche de fin d'année en famille juin



Brocante



C'est parti pour une heure de bien être



Dès sa première année d'activité, une quarantaine d'adhérents ont rejoint l'association SAINT VAAST NATURE. La mobilisation et l'implication de ces bénévoles permettent au travers d'actions et animations gratuites de sensibiliser tout public à la sauvegarde des patrimoines naturels et architecturaux.

Des partenariats ont été noués avec d'autres associations, notamment le Conservatoire d'Espace Naturel de Picardie.

Nous vous invitons à découvrir en images quelques unes de nos manifestations réalisées en 2017 comme l'atelier de fabrication de nichoirs, le Chantier Nature avec le Conservatoire, la découverte de la rivière avec le SIVT et l'ACSO lors de la journée mondiale de l'eau ou encore l'exposition sur la biodiversité et l'apiculture.

Découvrez nos actions 2018 sur le site officiel de la Commune.

Contact : saintvaastnature@laposte.net - 03 44 27 46 95 / 06 18 39 05 83



Exposition biodiversité et apiculture



Chantier nature avec le Conservatoire



Atelier de fabrication de nichoirs



Journée mondiale de l'eau avec le SIVT et l'ACSO



Depuis plus de 70 ans Ensemble et Solidaires UNRPA, s'appuyant sur près de 100.000 adhérents au plan national, joue un rôle important auprès des Pouvoirs Publics pour la défense des droits et la protection sociale, bien sûr, des retraités mais aussi de tous sans distinctions d'âges. Malheureusement nous constatons une baisse régulière du nombre d'adhérents réduisant d'autant l'impact de notre association auprès des Administrations et des élus.

Beaucoup de sections locales sont contraintes de réduire leurs activités. C'est la situation de celle de ST VAAST LES MELLO : Pas de nouvelles adhésions Moyenne d'âge des adhérents en augmentation. L'esprit de solidarité qui a longtemps prévalu a quasiment disparu.

Notre section, faute de participants et de bénévoles en nombre suffisant, a dû renoncer à organiser des sorties y compris au Cinéma.

Les Rendez-vous de Mardi continuent chaque semaine sauf en juillet août. Une douzaine d'adhérents se retrouvent au Foyer municipal pour une après-midi de jeux de sociétés et un goûter pour une cotisation modique de 2,50 Euros. Les fidèles participants à ces rencontres sont conviés plusieurs fois dans l'année à un repas gratuit :

1 repas au restaurant LE CROCODILE à ST MAXIMIN
(Déplacement assuré par le Minibus prêté par la Municipalité et le covoiturage)
2 autres au Foyer Municipal



D'autre part nous avons en 2017 donné à nos adhérents âgés de 60 ans au 1^{er} janvier un bon de 20 euros comme les années précédentes malgré la forte diminution de nos activités.

En janvier comme chaque année, nous avons tiré les Rois à l'occasion du renouvellement des adhésions.

ASSOCIATION PIQUE-HARDIE

PIQUE HARDIE est en pleine expansion et enregistre de nouvelles adhésions, dont une qui n'a jamais touché une pédale de machine à coudre !!!

Mais cela ne rebute personne car c'est dans la bonne humeur que nos soirées se déroulent chaque Jeudi soir de 19 H 00 à 21 H 00 au foyer municipal

L'entente est cordiale et l'entraide est naturellement de mise sans notion de « grade », voire en toute simplicité.

Notre Association est équipée de matériels et matériaux mis à la disposition de toutes.

Vous avez envie de vous « changer les idées » un soir par semaine alors rejoignez-nous même si ce n'est que « pour voir » ...

Pour tout renseignement complémentaire contactez-nous au : 03.44.27.10.02
ou à notre adresse mail « piquehardie60@laposte.net ».

A bientôt de vous rencontrer,

Les Piquées de l'aiguille



LE POINT À MI-MANDAT...

Ces trois dernières années ont vu se réaliser tant au niveau travaux qu'au niveau restructuration des services et de la gestion des affaires communales, des avancées significatives qui ont permis à la Commune de pouvoir à nouveau envisager un développement pérenne et serein pour le futur. Le travail de fond de toute l'équipe municipale effectué depuis trois ans sur la consolidation des finances publiques a permis la réalisation de ces points que nous vous présentons et l'élaboration du grand projet de restructuration du centre bourg par l'implantation d'un nouveau groupe scolaire, de ses annexes et l'aménagement de la place. Nous sommes bien conscients de tout ce qui reste encore à réaliser et allons poursuivre nos efforts avec confiance dans l'avenir.

Communication



- Permanences des élus 4 jours/semaine et le samedi sur rdv
- Organisation de réunions publiques et réunions de quartiers
- Création du site officiel de la Commune : inscription et paiement en ligne sécurisé de la cantine et du périscolaire, accès gratuits aux documents administratifs, espace dédié aux associations ...
- Parution selon l'actualité d'un Flash Info municipal
- Bulletin municipal repensé pour mieux vous informer et faisant la part belle à l'image

Sécurité

- Mise en place du dispositif « voisins vigilants »
- Renforcement de la vidéo protection à l'étude



Environnement

- Espace Chantraine : transformation de l'ancien stade en espace dédié à la détente, aux loisirs et aux sports avec parcours de santé, aire de pique-nique, sécurisation des parkings et implantation d'un city-stade prévu en 2019
- Amélioration de l'aire de pique-nique avec remise en état du mobilier de la randonnée des Carrières
- Suivi du plan de gestion du marais de Chantraine

- Développement du site des Glachoirs avec signature d'une convention avec la Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME) au printemps 2018
- Aménagement de nouveaux points de fleurissements avec vivaces (école, rue de la Croisette ...) - plantation de 2200 bulbes



Aînés / Jeunesse / Social

- Prise en charge partielle des licences sportives pour les enfants (20 €) et récompense pour ceux obtenant des résultats au niveau départemental, régional ou national
- Maintien de l'aide aux déplacements avec le mini bus vers les commerces de Montataire et mise en place d'une navette hebdomadaire vers le cimetière avec mise à disposition d'un agent pour assister les personnes âgées dans les petites tâches de nettoyage de sépulture, évacuation des déchets,...
- Maintien des sorties de qualité proposées aux jeunes et aux aînés
- Maintien du repas dansant annuel des aînés
- Maintien des bons de fournitures scolaires aux étudiants (19, 31 et 46 € selon niveau d'étude)
- Achat de mobiliers adaptés et de vélos à l'école



Animation / Loisirs / Culture

- Maintien de la participation aux journées du Patrimoine
- Organisation de soirées musicales gratuites



LE POINT À MI-MANDAT...

- Création d'un point informatique et d'un accès internet accessibles à tous à la bibliothèque
- Mise en place d'un accueil des nouveaux habitants sur la Commune
- Reprise en charge avec l'aide des associations de l'organisation de la fête communale avec baisse conséquente du coût - mise en place d'animations gratuites pour les enfants : jeux picards, spectacle de marionnettes, lâcher de ballons avec remise des prix, distribution équitable de places de manège
- Aides et financements adaptés aux associations



Concert

Administration

- Acquisition de la rue des Carrières pour l'euro symbolique
- Finalisation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Dématérialisation des documents administratifs en mairie (gain de temps, économie, gestion plus précise)
- Restructuration des services
- Archivage réglementaire par un agent spécialisé du Centre de Gestion de l'Oise
- Formation des agents
- Mise en place de la gestion informatique de la bibliothèque (prise en charge financière totale par la Médiathèque Département de l'Oise (MDO))
- Suivi attentif des offres du Département et de la Région (mise en place du « village estival », aménagement de la bibliothèque, très haut débit ...)
- Positionnement fort et présence assidue au Conseil Communautaire

Travaux

- Suivi du projet d'implantation d'un nouveau groupe scolaire, suivi des demandes de subvention et préparation du lancement du concours d'architectes
- Amélioration et modernisation de l'éclairage public par l'installation de 70 lanternes neuves à basse consommation
- Installation d'un point lumineux au passage à niveaux rue de Cramoisy.
- Nettoyage des combles et du clocher de l'église – dossier de restauration de la toiture du clocher en cours, devis obtenus
- Rénovation de la bibliothèque avec aménagement d'un coin lecture dédié aux enfants (achat de mobiliers pour enfants)
- Aménagement rue de la Commune de Paris avec retrait d'un point de fleurissement afin de faciliter l'accès aux commerces
- Réfection du carrefour rue de la Commune de Paris avec remplacement des bornes et chaînes par des bordures chasse-roues entraînant une économie de 7000 €/an

- Réfection de la chaussée et des trottoirs à la jonction rue A.Privé, rue M. Blanchet
- Réfection du haut de la rue de la Croisette et aménagement d'un parking avec un nouveau point de fleurissement
- Réfection et aménagement de la jonction route de Barisseuse et rue du cimetière avec pose de bordures et application d'enrobés en finition.
- Aménagement d'un parking au clos de la Garenne
- Sécurisation de l'Espace Détente Chantraine par la création d'un fossé et d'un merlon
- Suppression des inondations sporadiques sur la RD 123 au niveau du lavoir
- Aménagement du parking du cimetière et réfection du mur avec mise en place d'un programme pluriannuel de rénovation des murs d'enceinte
- Mise en place d'un équipement informatique avec accès internet dans le bureau du Maire



parking cimetière AVANT



parking cimetière APRÈS

Finance

- Vente d'une maison communale rue de la Paix permettant une avance de trésorerie
- Gestion attentive des demandes de dérogation scolaire en école primaire pour maintenir un effectif constant sur la Commune et réduire les coûts induits par les scolarisations extérieures (environ 900 €/an pour un enfant scolarisé à l'extérieur)

BUDGET

CONSTAT DE L'EXERCICE :

Fin 2013 / Solde d'investissement négatif de 250 593,58 € - Solde de fonctionnement positif de 30 328,98 € .

Fin 2014 / Solde d'investissement négatif de 106 147,72 € - Solde de fonctionnement positif de 51 267,32 € .

Fin 2015 / Solde d'investissement positif de 5 902,39 € - Solde de fonctionnement positif de 66 917,40 €

Bilan de l'exercice 2016 : Solde d'investissement : -140 354,88€ - Solde de fonctionnement : +104 889,92€

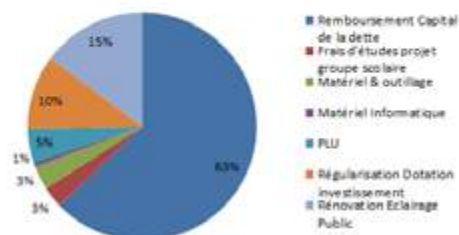
BILAN DE L'EXERCICE 2017 :

En 2016, le résultat de l'exercice de fonctionnement pour la commune (+ CCAS) était de 118.151,69€. En 2017, nous constatons un excédent de 191.859,42€ soit une évolution de l'excédent de 62.38%.

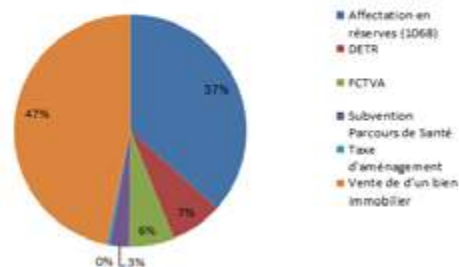
En ce qui concerne l'investissement, le déficit était de 101.736,52€ pour l'année 2016 et nous constatons pour 2017, un excédent de 146.752,57€ soit une évolution de 244.25%.

En 2017, une modification de la gestion comptable ainsi qu'une optimisation de certains contrats et une perpétuelle recherche d'économie ont permis d'obtenir ces résultats significatifs. Ces résultats sont bien entendus d'ordre budgétaire et non financier. L'année 2018 va permettre à la Commune de conforter cette gestion pilotée de sorte à proposer une programmation d'investissement similaire à celle de 2017 voire supérieure.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2017

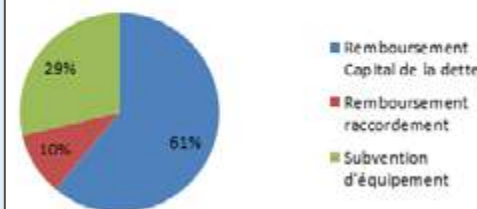


RECETTES D'INVESTISSEMENT 2017

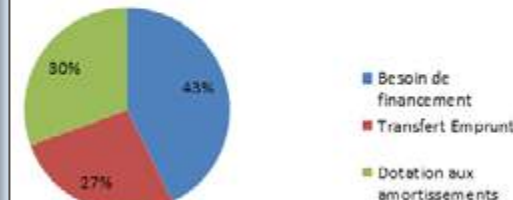


Concernant l'assainissement, en 2016, le fonctionnement était excédentaire de 165.910,50€. En 2017, on remarque un déficit de 23.372,67 € lié à la baisse des recettes concernant la surtaxe communale qui est de -47.29% (baisse de la consommation d'eau des usagers). En 2016, la section d'investissement était déficitaire de 83.119,30€. En 2017, un excédent de 128.388,28€ est réalisé.

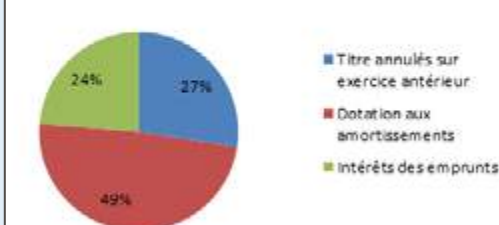
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ASSAINISSEMENT 2017



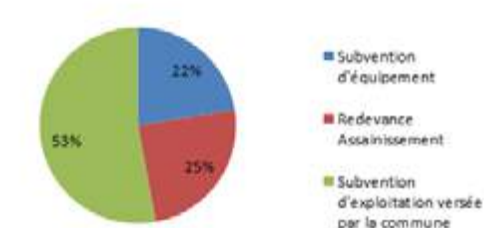
RECETTES D'INVESTISSEMENT ASSAINISSEMENT 2017



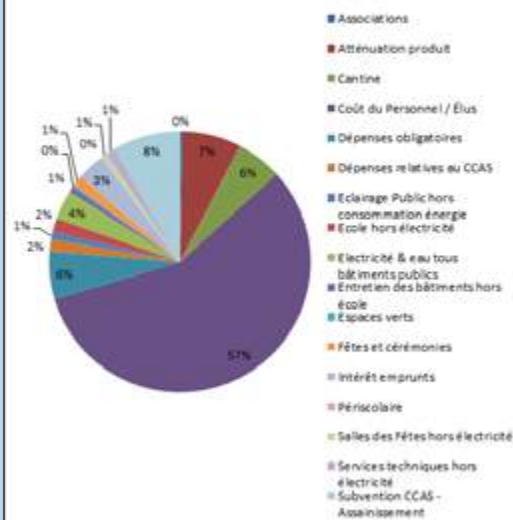
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ASSAINISSEMENT 2017



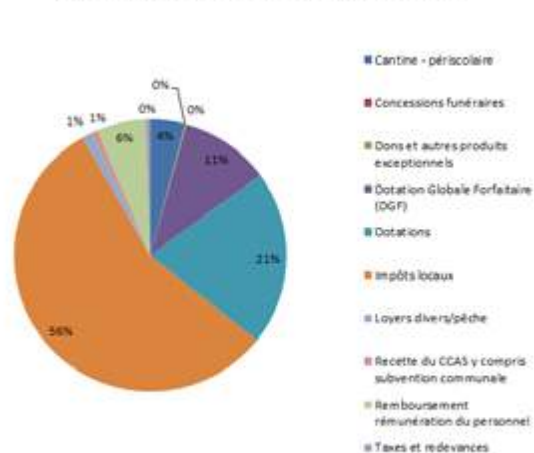
RECETTES DE FONCTIONNEMENT ASSAINISSEMENT 2017



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017





Afin d'apporter une action complémentaire et de proximité dans la lutte contre la délinquance, la Municipalité a décidé en 2017 la mise en place du dispositif « voisins vigilants ».

Cette démarche de participation citoyenne consiste à :

- Rassurer les habitants
- Améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance
- Accroître l'efficacité de la prévention de proximité

La remontée d'informations auprès de la gendarmerie est effectuée par des référents (habitants de la Commune) répartis sur tout le territoire de la Commune, y compris Messie et Barisseuse. En retour, la Commune est informée par les forces de l'ordre des délits commis (cambriolages, vols, véhicules ou individus suspects, ...).

Une signalétique du dispositif « voisins vigilants » a été implantée aux entrées de la Commune.

Cette démarche est complémentaire des caméras de vidéo-protection qui ont contribué à résoudre différentes enquêtes (délinquance et accidents).

Au-delà de la mise en place de ce dispositif, nous sommes tous VOISINS VIGILANTS.

Monsieur Olivier LEVEQUE adjoint à la sécurité reste à votre disposition pour tous renseignements lors de ses permanences à la mairie ou sur rendez-vous.

Olivier LEVEQUE



En 2017, de nombreux démarcheurs se recommandant d'organismes officiels, ont fréquenté notre commune profitant parfois de la faiblesse de certains en particulier nos aînés.

- **Soyez vigilants et prudents !**
- **Exigez une carte professionnelle ou un justificatif officiel !**

Si vous êtes démarchés, merci d'appeler la mairie au

03 44 27 10 02

pour que nous puissions effectuer une vérification et éventuellement alerter le reste de la population.

La municipalité remercie les annonceurs publicitaires qui figurent dans ce bulletin ainsi que la société AG COM. En effet, depuis 2009, le bulletin municipal que vous avez entre les mains, imprimé sur un papier de qualité, et tout en couleur est complètement gratuit pour la Commune et ceci grâce aux annonceurs publicitaires. Merci à tous. Nous tenons également à remercier pour leur implication les associations qui nous ont fourni textes et photos.

ÉTAT CIVIL 2017

NAISSANCES

Noëly BRANDAO
1^{er} avril 2017

Mathis REILHAC
11 août 2017

Sarah CAMUS
27 août 2017

MARIAGE

Sophie ADELIN
et Aurélie BACHIR
24 juin 2017

Étienne CAMUS
et Claudia RAMIREZ ARIAS
28 octobre 2017

DECÈS

Serge DUPUIS
21 janvier 2017

Solange REMY
8 octobre 2017

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

Lorie AUBERT
3 juin 2017

Remorquage



Dépannage

Garage CORROY sarl

Agent



Agréé
Assurance

- Vente de véhicules neufs et occasions • Véhicule de prêt
- Pose et réparation de pare-brise et de pneumatiques • Mécanique
- Carrosserie • Peintures toutes marques • Réglage parallélisme
- Réalisation de Carte grise.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30



Garage CORROY sarl, Agent : 37 rue de Tanfort - 60660 Cires les Mello - Tél. 03 44 56 44 45



Bernard Daché

- Vidéo-protection
- Alarme Intrusion
- Sonorisation
- Antenne
- Électricité
- Éclairage Public
- Chauffage Électrique
- Motorisation de portail
- Contrôle d'Accès
- Interphonie

38 Rue Henri Pauquet (par Centre Ville Direction Auchan) ■ CREIL ■ 03 44 55 52 32

S.A. SOETENS

TOLERIE INDUSTRIELLE

FERRONNERIE - TÔLERIE

Garde-corps ■ Portail
Rampe d'escalier

PROFESSIONNELS
PARTICULIERS



Route de Barisseuse - 60660 ST VAAST LES MELLO
03 44 27 10 57 / 06 86 16 81 21 - Email : soetens.sa@wanadoo.fr

Centre de prothèses capillaires



Cecylia COIFFURE
Relooking

03 44 27 13 21

Massages capillaires
Perruques Antiglisse
Créations - Tous chignons

60660 SAINT-VAAST-LES-MELO - 107 Rue Commune de Paris

Éditions AG com

Réalise pour les collectivités :

- Agendas ■
- Bulletins Municipaux ■
- Plans de villes ■
- Guides Pratiques ■

07 72 37 52 92

editions.agcom@gmail.com

92160 ANTONY